

Arrêté Générale colonial

# Arrêté n° n°34 (arrêté de promulgation du 18 décembre 1929).....

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 18 décembre 1929
Numéro JO n° 397 du 31/12/1929	Date du numéro 31 décembre 1929

## VISAS

Le Gouverneur de la Côte française de Somalis et dépendances, chevalier de la legion d'honneur

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 1° octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

**Vu** le décret du 22 octobre 1929 et l'arrêté annexé relatifs aux paiements à effectuer pour le compte des services locaux des colonies,

## TEXTE INTÉGRAL

Art 1, Sont promulgués à la colonie de la Côte française des Somalis le décret du 22 octobre 1929 et l'arrêté annexé, susvisés, relatifs aux paiements à effectuer pour le compte des services locaux des colonies.

### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où be soin sera et inséré au Journal officiel de la colonie;

chapon-baissac